

VIVRE À VITRY

LE BULLETIN MUNICIPAL DE VITRY-SUR-ORNE



RETOUR EN IMAGES

10ème Fête du Cheval

p. 18

 COMMUNE DE VITRY-SUR-ORNE

 WWW.VITRY-SUR-ORNE.FR

CULTURE

Des notes et des mots

p. 14

CRISE DE L'ÉNERGIE

Quelles conséquences
pour la commune ?

p. 2

FORMATION

Devenez premiers
répondants !

p. 28

Sommaire

1 ÉDITO

2 ACTUALITÉS

Crise de l'énergie • La fibre FTTH • Recensement • Commémorations 11/11 et 14/07 • JobTruck

5 TRAVAUX – ÉQUIPEMENTS

Nouveau camion • Rue de Thionville • Éclairage LED au stade • Église • Mobilier urbain • ZAC de la laine

7 ENVIRONNEMENT

Tri des déchets simplifié • Incivilités • Soupe de potiron au Jardin partagé • Alevinage • Ramassage des sapins et opération broyage • Entretien des espaces verts • Chantier bénévole • Plantation d'un olivier • Pelouses calcaires

11 CULTURE

Les cieux dans les yeux • Noël gourmand à la bibliothèque • Peur et tremblements • Des notes et des mots • La bibliothèque en ligne

16 ANIMATIONS

Connexion et bonnes ondes avec les jeux d'antan • Balade gourmande • De fil en aiguille • Bourse aux jouets • Exposition avicole • 10^{ème} Fête du cheval • Festi'Vitry • Concours de pêche • Beaujolais nouveau et spectacle d'un nouveau genre • Marché de Noël et des traditions • Arbre de Noël du personnel • Saint Sylvestre

22 JEUNESSE

Centre de loisirs et accueil périscolaire • Ce que fait la commune pour l'école • Jobs d'été • Visite de Saint Nicolas • Classe de neige • Transport en calèche

26 SENIORS

Repas des anciens • Atelier activité physique • Mercredis seniors • Seniors en vacances

28 SANTÉ - SOLIDARITÉ

Formation : devenez premiers répondants et sauvez des vies • Brioches de l'amitié

30 AGENDA

32 ÉTAT-CIVIL

32 EXPRESSION DE L'OPPOSITION

33 INFOS PRATIQUES

VIVRE À VITRY - BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Directeur de publication : Monsieur le Maire

Mairie de Vitry-sur-Orne • 19, rue Jean Jaurès • 57185 Vitry-sur-Orne

Téléphone : 03 87 67 02 74 • Télécopie : 03 87 67 75 57

Courriel : mairie.vitry-sur-orne@wanadoo.fr • Site internet : vitry-sur-orne.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00 / mercredi de 8h00 à 12h00

[Imprimerie KLEIN - Knutange]

Imprimé sur du papier sans chlore

Électricité : la grande arnaque

L'explosion du prix de l'électricité française n'est pas la conséquence de la guerre en Ukraine. Elle est le résultat de la libéralisation du marché européen et de la ruine programmée d'EDF-GDF.

Aujourd'hui, c'est la spéculation qui détermine le montant de vos factures d'énergie. Au grand bonheur des gros actionnaires qui s'en mettent plein les poches pendant qu'on passe l'hiver en combinaison de ski dans le salon ! Même les tarifs réglementés sont basés sur le prix du marché. Et cela alors que le coût de production, lui, reste stable. Pire, l'État propriétaire d'EDF s'oblige lui-même à vendre à perte un tiers de sa production nucléaire à ses concurrents, mécanisme appelé « Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique ». Comme toujours, les gouvernements fantoches saccagent le public pour laisser la place chaude aux copains.

La grande arnaque, c'est que vous payez 3 fois ! Le contribuable finance d'abord les centrales. Ensuite, le consommateur achète l'électricité 5 à 10 fois plus cher que ce qu'elle coûte. Enfin, on vous reprend votre argent d'une manière ou d'une autre pour financer le bouclier tarifaire au lieu de taxer les superprofits des fournisseurs d'énergie. Un bouclier tarifaire en carton, qui limite, pour les artisans et les TPE, à 280€ le MWh le prix d'une électricité produite en France au coût de... 50€ le MWh ! Quelle formidable volonté politique ! C'est d'ailleurs ce même bouclier tarifaire dont les communes sont exclues, au détriment de leurs administrés et des services publics. Pas de camembert pour illustrer le prochain budget, on prendra un gruyère.

Alors sortons le gaz et l'électricité de la libre-concurrence européenne et de la spéculation boursière, et construisons un grand pôle public garantissant l'indépendance énergétique et des tarifs stables et accessibles !

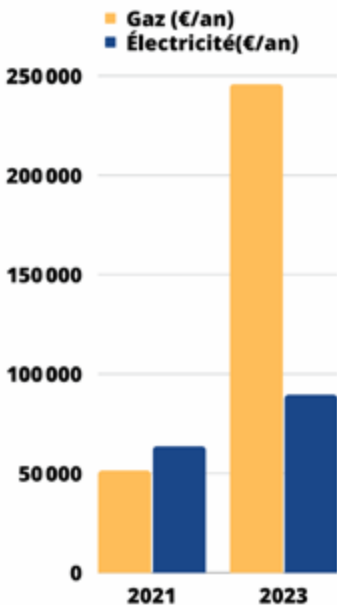
Luc CORRADI,
Maire

Crise de l'énergie

LE CHIFFRE ÉCLAIRANT :

92% des Français se disent d'accord avec la réduction de la durée des éclairages publics en milieu de nuit, alors qu'ils étaient 79% en 2018

(d'après un sondage Opinionway de septembre 2022)



Si notre politique de sobriété, initiée bien en amont, permet d'éviter l'effet de sur-crise, les collectivités ne bénéficient pas du bouclier tarifaire. Elles doivent se fournir au prix du marché. Au 1^{er} janvier 2023, le tarif du gaz de la commune sera multiplié par 5 et celui de l'électricité sera augmenté de 40%. La facture énergétique de la commune devrait augmenter d'environ 220 000 € à consommation constante. Un effort supplémentaire est donc nécessaire afin de réduire cette facture et la payer sans faire contribuer davantage les Vitryennes et Vitryens (ne pas augmenter les taux d'imposition).

La commune poursuit son action de réduction de sa consommation :

- Éclairage public :
 - Extinction la nuit
 - Remplacement des lampes à sodium par des LED
- Bâtiments communaux :
 - Remplacement des éclairages par des LED et allumage sur détection des parties communes (gymnase, stade, salon d'honneur, centre socioculturel, mairie, école et périscolaire)
 - Isolation du bâtiment périscolaire et du centre socioculturel, remplacement des menuiseries de la mairie
 - Remplacement de chaudières (gymnase, centre socioculturel, mairie) et de radiateurs (bibliothèque)
 - Programmation du chauffage à distance
 - Bouton de temporisation (chauffage du gymnase)
- Utilisation des locaux communaux :
 - Baisse de la température
 - Activités au centre socioculturel regroupées (organisation du planning plus économe)
- Illuminations de Noël réduites au centre-ville (16 000 € économisés).
- Annulation de la cérémonie des vœux du maire (pour des raisons d'économies d'énergie et financière, mais c'est aussi une mesure symbolique que de s'abstenir de « faire sauter le bouchon » alors que la conjoncture nous impose de se serrer la ceinture).

Internet par la fibre

Le Syndicat Intercommunal de télécommunication de la vallée de l'Orne (SITEVO) propose d'ores-et-déjà aux particuliers des offres Internet, TV et téléphone, via la fibre optique. Pour ceux qui souhaitent bénéficier de cette technologie chez un autre opérateur, la municipalité a signé une convention de programmation et de suivi du déploiement de la FTTH (fibre optique jusqu'au domicile) dans la commune avec Orange, l'État et le Département. Le début de ce déploiement est prévu courant 2023 et son achèvement fin 2024. Tous les opérateurs pourront ensuite utiliser la fibre.



Recensement de la population

Voici les visages des 5 agents qui viennent à votre rencontre, chacun muni d'une carte officielle, pour recenser la population de la commune. (De gauche à droite : Pascale Colella, Séverine Pietrzak, Hervé Wagner, Valérie Amadini, Céline Lajoux).

Depuis le 19 janvier, ils passent vous remettre vos codes pour vous recenser en ligne

👉 www.le-recensement-et-moi.fr

Si vous ne pouvez ou ne voulez pas répondre en ligne, les agents recenseurs reviennent vers vous avec un formulaire papier. Concernant la confidentialité, il n'y a pas d'inquiétudes à avoir : les agents sont tenus au secret professionnel, les données recueillies seront anonymisées et seul l'INSEE pourra les traiter.



Commémorations



L'armistice du 11 novembre 1918 et la Fête nationale du 14 juillet ont été commémorés.

Début novembre 1918, le chancelier allemand, Max de Bade, demande la suspension des hostilités. Le lendemain, l'empereur allemand

Guillaume II abdique et la République est proclamée en Allemagne. Un armistice est une suspension provisoire des combats dans le but de négocier une fin des hostilités. Celui signé le 11 novembre 1918 entre les alliés vainqueurs (France, Grande-Bretagne, USA) et l'Allemagne vaincue est reconduit à plusieurs reprises. Les traités de paix seront signés à Versailles le 28 juin 1919, que la sortie de guerre est actée.

La loi faisant du 14 juillet une journée de Fête nationale annuelle a été promulguée le 6 juillet 1880. Si cette date est généralement associée à la prise de la Bastille en 1789, c'est la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 qui est officiellement commémorée en France. En effet, à partir de l'été 1789, des « fédérations » régionales de gardes nationaux sont créées dans un mouvement spontané en réaction à l'affaiblissement du pouvoir central. Une grande Fédération nationale regroupant des représentants des fédérations locales se réunit à Paris le 14 juillet 1790. L'aspiration à l'union nationale triomphe et la cérémonie se transforme en grande fête populaire. Après les célébrations officielles, la journée se poursuit, dans les jardins de la Muette, par un banquet de 22 000 couverts ; on se retrouve sur les ruines de la Bastille pour danser, porter des toasts et chanter... La fête durera jusqu'au 18 juillet.



JobTruck

L'association A.I.D.E. continue de vous accueillir régulièrement dans son JobTruck pour parler de votre projet d'insertion professionnelle, vous accompagner et vous proposer des offres d'emploi.

Prochains rendez-vous, sur le parking du centre socio-culturel, 42 rue Jean Jaurès :

➤ **Mardi 31 janvier 2023 de 9h à 12h**

➤ **Mardi 28 mars 2023 de 9h à 12h**

Pour plus d'infos, les intéressés peuvent contacter l'association au **03 87 70 11 12** ou à **contact@aide57.com**.

Nouveau camion

Pas d'acharnement thérapeutique pour l'ancien camion en fin de vie ! Il avait plus de 20 ans. La commune s'est dotée d'un nouveau véhicule, d'une valeur de 48 480 €, pour donner les moyens de leurs missions aux services techniques. La lame commandée pour qu'il assure une fonction de chasse-neige n'a pas encore été reçue.



Rue de Thionville

La plaque qui engendrait une nuisance sonore aux passages des voitures a été réparée.

Eclairage LED au stade

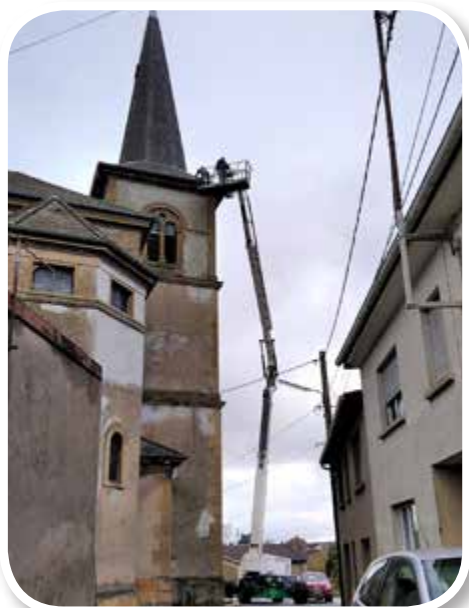
L'éclairage du stade a été remplacé par des LED, après 6 mois d'attente en raison de la pénurie de pièces (la faute à la mondialisation ?), pour un coût de 43 915 € dont 74% subventionnés par la CCPOM, la Ligue du Grand Est de Football et la DETR (État). L'économie attendue représente 21 300 kW / an (-61,2%), soit près de 3 850 € / an.



Des LED ont également remplacé l'ancien éclairage du salon d'honneur.



TRAVAUX



Église

Le clocher a été examiné par une entreprise spécialisée qui a nettoyé les cheminées et remis en place les ardoises. Les canalisations ont été nettoyées à la suite de l'inondation de la cave de l'église.



Mobilier urbain

Les bancs de l'aire de jeux de Vallange ont été remis en état par les services techniques.



ZAC de la plaine

L'aménagement de la 1^{ère} tranche avance. Le terrassement a été effectué et les premières constructions (logements locatifs sociaux de Moselis) sortent de terre.



Tri des déchets simplifié

Afin de faciliter le geste de tri et d'améliorer le recyclage des déchets, désormais tous les emballages et tous les papiers se trient sur la Communauté de communes du Pays Orne-Moselle.

C'est un geste de tri quotidien facilité. C'est aussi moins d'erreurs de tri, moins de refus en centre de tri, et donc un plus fort taux de recyclage. En triant plus, vous nous permettrez de recycler plus d'emballages en plastique et vous participerez, à votre échelle, à la protection de nos ressources et de l'environnement.

Trier vos emballages n'a jamais été aussi

facile : concrètement, depuis le 1^{er} janvier 2023, vous pouvez déposer tous vos emballages ménagers dans les caissettes, les bacs et les sacs de tri, ou dans les points d'apport volontaire jaunes : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples d'emballages en plastique : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

PLUS DE DOUTE, C'EST SIMPLE :

1/ C'est un emballage ? Je le trie !

2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.

3/ Je dépose mes emballages séparés les uns des autres, non imbriqués.

Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans le conteneur à verre !

Adieu caissette ! Avec ces nouvelles consignes de tri, les caissettes deviennent trop petites et inadaptées. Elles sont donc remplacées par des sacs transparents, plus légers, plus pratiques. Une distribution des sacs aura lieu en porte-à-porte à partir de février 2023. Un ramassage des caissettes aura lieu courant mars, pour ceux qui souhaitent leur offrir une seconde vie !

ENGAGEONS-NOUS :

TRIONS PLUS, RECYCLONS MIEUX !

i Le montant de l'amende pour non-respect des règles de tri prévue à l'article R. 632-1 du code pénal est de 38€ (contravention de 2^{ème} classe).

Tous les emballages et les papiers se trient !

Plus de tri, moins d'erreur



ENVIRONNEMENT

Incivilités



La commune est régulièrement confrontée à des dépôts sauvages. Les auteurs de ces infractions sont aussi bien des entreprises (ex : gravats et matériaux de construction polluants déversés dans des espaces verts) que des particuliers (ex : ces seaux déposés sur la voie publique à Vitry). Ces incivilités ont un coût : elles dégradent le cadre de vie des riverains, polluent, et leur traitement nécessite un temps que les agents communaux concernés ne pourront utiliser dans leurs missions premières. Ces dépôts s'ajoutent aux déjections canines laissées sur le trottoir par les propriétaires malgré les distributeurs de sacs à crottes et les poubelles installées. Pour rappel, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs et les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les parcs et jardins, plates-bandes, et ce par mesure d'hygiène publique. Il est donc fait obligation à toute personne accompagnée d'un animal de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de son animal en vue de les déposer dans les poubelles (arrêté PM 09/2010).

L'abandon de déchets dans la rue



C'est

135€

d'amende à régler dans les 45 jours



Au delà de ce délai,

l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

L'article R. 634-2 du code pénal prévoit une amende forfaitaire de 135 euros (contravention de 4^{ème} classe) sanctionnant le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, [...] des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit [...].

Aussi, l'ASVP de la commune exercera une surveillance accrue, sur la voie publique et grâce aux dispositifs de vidéosurveillance.

Soupe au jardin partagé

La sécheresse estivale n'a pas tari l'énergie des permaculteurs du jardin partagé qui apprécie l'alliance du bon et du beau, à l'instar des haricots s'épanouissant au milieu des massifs fleuris.

À l'automne, l'équipe et leurs invités se sont réunis pour déguster dans la convivialité le fruit de leur travail au travers de leur annuelle soupe de potiron.



Alevinage

En présence de Michel Filbing, bénévole responsable de la pêche à Vitry, les employés communaux ont déversé près de 160 kg de gardons et 40 kg de tanches dans l'étang du Tivoli.

La pêche autorisée est soumise à l'obtention d'une carte de pêche à demander en mairie (10 € pour les résidents de la commune ; 20 € pour les extérieurs).



Ramassage des sapins et opération broyage

Les agents des services techniques se sont déplacés dans les quartiers à l'automne pour évacuer gratuitement les végétaux issus de l'entretien des jardins des habitants. Ces végétaux ont ensuite été broyés et réutilisés sous forme de broyat dans les espaces verts.

Le procédé fut le même pour les sapins de Noël qui ont été ramassés aux domiciles des vitryens avec l'aide de Pilote, le cheval de trait de la commune.



ENVIRONNEMENT

Entretien des espaces verts

Tronçonneuses à la main, nos 2 agents Céline et Sarah se sont affairées à la taille des espaces verts avant l'hiver.



Plantation



Un olivier de plus de cinq cents ans a pris racine devant le centre socio-culturel.

Pelouses calcaires



À Vitry-sur-Orne, la pelouse calcaire de la Côte de la Brebis est activement protégée depuis 2016 grâce à un partenariat sur le long terme entre la commune et le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine par la signature d'un bail emphytéotique. Le CEN Lorraine assure donc la gestion environnementale de ce site, en complément de l'Office National des Forêts.

Il est possible d'observer des cortèges de plantes et d'insectes différents selon l'exposition, la pente et le type de sol.

Plusieurs espèces d'orchidées sauvages côtoient le thym serpolet sur les zones les plus arides, tandis que le rare Aster Amelle (voir photo), la Violette hérissée ou l'Origan dominent les grandes herbes et les lisières.

Un chantier de bénévoles était organisé en novembre par le CEN pour ramasser les herbes et les broussailles coupées par l'équipe du Conservatoire. Un moment de partage autour d'un verre était proposé aux participants à la fin de la matinée.

Les cieux dans les yeux

La 14^{ème} édition de Lire en fête était consacrée à une thématique scientifique innovante pour le réseau mosellan de lecture publique : le ciel vu de la Terre. C'est un choix qui fait écho à l'engagement de la commune dans la lutte contre la pollution lumineuse. À cette occasion, la bibliothèque municipale et la municipalité ont organisé trois évènements autour de l'astronomie.



Une exposition des plus beaux clichés des membres de l'association des Voisins d'Orion s'est tenue dans les locaux de la bibliothèque. C'était l'occasion pour ces passionnés d'astrophotographie de faire découvrir au public l'intérêt de leur discipline. Celle-ci permet d'observer ce que l'on ne voit pas directement dans l'oculaire d'un télescope ou à l'œil nu. Grâce au temps de pose et aux filtres, par exemple, leurs instruments équipés d'appareils photo font apparaître des beautés insoupçonnées.

Le parcours de la marche nocturne en forêt prévoyait une halte sur les pelouses calcaires qui surplombent la ville afin d'ob-

server le ciel profond, des planètes, la lune, à l'aide de tablettes connectées aux télescopes de l'association.

Malheureusement, une alerte météo empêcha la balade.

Les participants ont pu tout de même se consoler autour d'un dîner convivial.

Petits et grands ont bénéficié gratuitement du planétarium de la Grande Ours. Les participants ont pu y visualiser le ciel du soir, des objets visibles, des constellations.

La séance fut animée par un membre de l'association des Grands Chênes et conclue par un conte en images sur la thématique céleste.



Noël gourmand à la bibliothèque

Plusieurs actions ont été conduites dans le cadre de Noël de Moselle – Instants magiques en bibliothèque. Cette année, la gourmandise était à l'honneur.



Marie-Anne, bénévole de la bibliothèque, a conté aux enfants « La visite de St Nicolas et du Hans » à l'aide d'un kamishibai (conte à l'aide de planches illustratives qui défilent dans un petit théâtre en bois).

Un atelier intergénérationnel de confection de biscuits de Noël a été animé par Michèle et Marie-Anne, nos 2 bénévoles, et Nada Aidli, adjointe au maire.

Les participants ont pu se délecter de pain d'épices au goûter et sont repartis chacun avec un joli sachet de leurs réalisations.



Les élèves de petite et moyenne sections de la classe de Mme Bour ont profité de leur passage bibliothèque pour découvrir l'exposition « Noël à croquer », un voyage à travers les recettes de gâteaux traditionnels de Noël en Moselle et leurs origines.



Enfin, La compagnie La manufacture des Ombres proposait un spectacle en situation, conté, pour petits et grands. Une cuisine ouverte sur le public, des ustensiles à disposition, des marionnettes et des ombres pour mélanger les histoires, la « chocolaterie Van Nouten » nous a offert un voyage savoureux et amusant à travers une histoire du chocolat (chaud) agrémentée d'une galerie de personnages gourmands et drôles.



Peur et tremblements



Pour Halloween, un conte et un film sont venus ravir les intrépides en quête de frissons. Les plus jeunes ont d'abord été conviés à assister à l'histoire du Grand Lustucru contée par Nize. Juste de quoi avoir (un peu) les chocottes.

Quant à eux, les adultes et adolescents ont pu assister à la projection de « Ça », film angoissant d'Andy Muschietti, adapté du roman de Stephen King au cinéma.

Des notes et des mots

Littérature, musique et convivialité étaient au cœur de 2 événements. La bibliothèque municipale et le service culturel ont misé sur le mélange des arts et l'échange entre artistes et publics pour rendre la littérature plus accessible, les mots plus vivants, la culture plus divertissante.



L'apéro littéraire, participatif et convivial, offre au public la (re)découverte de l'univers d'un auteur. La Cie Nihilo Nihil avait déjà conquis le cœur du public vitryen avec une édition qui portait sur Raymond Devos en 2020. Cette fois-ci autour de Coluche, elle a interprété des sketches mémorables comme « C'est l'histoire d'un mec » ou « Le schmilblick ».

Elle s'est également appropriée aussi des

chansons et interviews qui retracent la vie de scène de l'humoriste. L'alternance entre les notes et les mots, les sketches et les témoignages, a rythmé cette séance de bon humour. On s'est alors remémoré l'inclination de Coluche pour la remise en question de la morale, la religion, la politique, et de tous les travers de la société.

Invité par la municipalité et l'équipe de la bibliothèque, le Longovicien Jacques Fabrizi est venu à la rencontre du public à l'occasion d'une lecture musical. Il était accompagné de la violoncelliste Stéphanie Felly jouant des suites Jean-Sébastien Bach. La voix empreinte d'une émotion, l'auteur a lu des passages d'*Une vie par défaut*. Ce premier roman, qui flirte parfois avec le récit autobiographique, il l'a pensé comme « une invitation à l'introspection, à s'interroger sur sa propre histoire ». Au vu des réactions, des questions et des témoignages des spectateurs, cet objectif est rempli. Le texte a manifestement trouvé un fort écho dans les mémoires présentes. Tous ont été touchés. Certains ont fait le rapprochement avec les carences affectives dont ils avaient eux-mêmes souffert. D'autres se rappelèrent le vécu traumatique plus ou moins tu d'un père déporté. Et pour beaucoup, le décor de cité ouvrière multiculturelle des années 50-60 fut prétexte aux souvenirs d'enfance.





À LA BIBLIOTHÈQUE :

Dans ce troisième livre, Jacques Fabrizio raconte comment Federico, pris d'une effervescence psychique à l'annonce du décès de sa mère, se lance dans une exploration de sa relation douloureuse à la défunte. Derrière les fantômes qui hantent les familles, ce fils de militant communiste déporté peint une fresque de personnages hauts en couleur dans une région marquée par la sidérurgie. Ce roman est aussi une critique des déterminismes familial et social.

Diagonale des reines (La)

← Retour

Responsabilité : Veronique Simonin / Autre pratique
 Éditeur : J'ai lu
 Année : 2013
 Genre : Roman d'adulte
 Public : Adulte grand public
 Support : Livre

Notice détaillée | Infos sur l'auteur

ISBN : 9782010444444

Exemplaires

Exemplaire	Statut	Statut	Donné / Cote	N°	Localisation	Prêt	Retour	Reserver
011000004	Disponible	Non réservé	R 100	100	VITRY SUR ORNE	0	0	

Verifier | Ajouter | Supprimer

La bibliothèque en ligne

La bibliothèque 2.0 est arrivée ! Vous pouvez désormais consulter en ligne le catalogue, découvrir les nouveautés, rechercher des documents...

www.bibliotheque-vitrysurorne.fr

Tous les détenteurs d'une carte de bibliothèque (gratuite pour tous) possèdent d'ores et déjà un compte utilisateur. Il permet de réserver à distance des ouvrages et venir les retirer plus tard, soit en bibliothèque, soit en mairie. Vous pouvez aussi émettre des suggestions.

POUR ACCÉDER À VOTRE COMPTE EN LIGNE

- identifiant = numéro de votre carte
- mot de passe = 4 premiers chiffres de votre date de naissance (ou 0000)

- Une page Facebook dédiée a aussi été créée. Elle permet de suivre l'actualité de la bibliothèque, les événements et animations à venir, et de découvrir les dernières acquisitions.

Bibliothèque de Vitry-sur-Orne

HORAIRES D'OUVERTURE : Mardi : 14h - 17h • Mercredi : 14h - 17h • Vendredi : 14h - 17h
CONTACT : bib.vso@gmx.fr | 03 87 67 98 57 | 42, rue Jean Jaurès

ANIMATIONS

Connexion et bonnes ondes avec les jeux d'antan



Petits et grands se sont amusés avec des dizaines de jeux en bois, des jeux d'antan, traditionnels, mais aussi des créations.

Ce fut pour eux l'occasion de jouer connectés les uns aux autres, sans écrans ni ondes. Et comme chaque année, l'énergie dépensée par les participants n'a rien coûté.



Balade gourmande

Plus d'une centaine de personnes ont participé à la balade gourmande à travers les sentiers forestiers de la commune. Entre le soleil éclatant et l'ombre des conifères, de nombreuses haltes jalonnaient le parcours.

Entre boissons taniques, mauricettes, velouté d'asperges, terrine, porc à la broche et autres mets délicieux, aucun participant n'a loupé une occasion de se délecter et de se rafraîchir.





De fil en aiguille

Une quinzaine de personnes se réunissent chaque jeudi après-midi pour participer à l'atelier couture, un loisir utile partagé dans la bonne humeur.



Bourse aux jouets

La bourse aux jouets est un rendez-vous toujours apprécié des parents. Les acheteurs ont pu préparer leurs cadeaux de Noël avec des articles de seconde main : une démarche écologique et économique.



Exposition avicole

Les aviculteurs de Gandrange/ Vitry-sur-Orne organisaient leur 48^e exposition avicole.

Les visiteurs ont pu admirer les 315 animaux répartis en 72 races et variétés qui étaient présentés par 27 éleveurs (poules, dindons, pigeons, lapins...).

Les 4 juges ont procédé au classement.



ANIMATIONS

10^{ème} Fête du Cheval



Spectacles équestres, démonstrations, initiations et balades étaient au cœur de la 10^{ème} édition de la Journée du Cheval. Devenu un rendez-vous incontournable, l'évènement était le point d'orgue d'un week-end bien animé.

Dès le samedi après-midi, les enfants ont pu profiter gratuitement des manèges forains. Un DJ anima la soirée. Tout le week-end, les membres de l'association Troupe d'Espoir et d'Actions Mosellanes (la TEAM) tenaient les stands de buvette et de restauration.

Dimanche, les animations équestres ont pris place aux côtés des attractions et de la scène musicale. Les professionnels du cheval, tous lorrains, se sont succédé pendant près de 4h sur la carrière de la commune. Morgan et les Buckaroos, habitué de la fête, sont revenus avec leurs chevaux et animaux de basse-cour. Ils ont notamment démontré tout leur talent et leur adresse dans la capture au lasso. Notons que ces cowboys travaillent toujours dans le respect des animaux, que ce soient de leurs montures complices et joueuses, ou d'une vache... mécanique. Quant à elle, la Ferme du Sonvaux proposa des initiations à la voltige équestre au jeune public, ainsi que des démonstrations de tractions animales.

Nouvel intervenant cette année, l'écurie la Cantara a présenté plusieurs numéros aux spectateurs comme le tir à l'arc en cercle, la liberté à 2 chevaux, le monte sans bride, ou encore la garrocha.



Ces animations équestres étaient rythmées par le concert des Pangies. Le style blues & folk de ce duo guitare-voix et harmonica collait parfaitement à l'ambiance de la journée.

En parallèle, les plus jeunes se sont pressés nombreux pour s'offrir une incontournable balade à poney avec l'écurie du Railly.

De son côté, Pilote, le cheval de trait ardennais - et mascotte - de la commune, a conduit les visiteurs pour une balade en calèche à travers la ville.

Un jeu de piste était proposé à l'entrée. Tous les participants se sont vu offrir un bracelet personnalisé confectionné à l'atelier de bourrellerie de la Ferme de Sonvaux.



ANIMATIONS



Festi'Vitry

Grillades, boissons fraîches et musique étaient au programme des quatre Festi'Vitrys organisés dans les quartiers pendant

les grandes vacances. Quatre occasions de se retrouver pour passer un bon moment ensemble à côté de chez soi.



Concours de pêche

Début septembre, une cinquantaine de participants se sont réunis au Tivoli pour un concours de pêche sous le soleil. Tous ont été récompensés. Ils ont pu choisir, selon leurs classements, un lot parmi les cannes et autres articles de pêche offerts par la commune. Après la remise des coupes et des lots, le verre de l'amitié a été servi en présences d'élus, de représentants d'associations locales et de Michel FILBLING, responsable de la pêche.

➤ Prochain concours de pêche : **Lundi 1^{er} mai**

Beaujolais nouveau et spectacle d'un nouveau genre

Un dîner-spectacle a marqué l'arrivée du Beaujolais nouveau. Du fait la très courte période d'élaboration de ces vins, la structure et les parfums offerts par la nature sont « bruts ». Ils n'ont pas le temps d'être transformés par l'élevage et reflètent donc le climat sous lequel ont poussé les grappes.

Au contraire, Marilyn, Hélène Van Cartier et Manuella se sont transformées. Affublées de robes brillant de mille feux, les Divas Girls ont pris place sur scène, tour à tour sous les traits de stars comme Dalida, Edith Piaf, Mylène Farmer, Brigitte Bardot, Céline Dion ou Lady Gaga. Leurs interprétations et parodies ont ainsi plongé le public dans l'univers des cabarets.



Marché de Noël et des traditions

Comme à l'accoutumée, le marché de Noël a rencontré un vif succès. Les visiteurs sont aussi bien venus pour choisir des cadeaux à glisser sous le sapin que pour la traditionnelle choucroute de Noël. À moins que ce ne fût pour se prendre en photo entre Saint Nicolas et le père Fouettard.



Arbre de Noël du personnel

Le père Noël n'a pas oublié les enfants des membres du personnel communal et a offert un présent à chacun d'entre eux.



Saint Sylvestre

Il y avait une superbe ambiance pour fêter la nouvelle année avec le groupe Tequila. On se souhaita le meilleur, on prit de bonnes résolutions, et surtout celle de revenir l'année prochaine.



Centre de loisirs & accueil périscolaire



Cet été au centre de loisirs, les enfants ont fait le cirque avec la compagnie CLAOUNS. Les petits artistes en herbes ont pu s'initier aux jonglages avec balles, anneaux et foulards, aux vélos 2 et 4 roues, au fil tendu, au trapèze, aux bolas, et aux assiettes chinoises. Les enfants ont eu une formation accélérée et ont pu se produire en spectacle au centre socio-culturel.



Une sortie s'est déroulée au Fort de Pélissier pour un parcours « accro-pierres » et des énigmes à résoudre dans la fraîcheur des souterrains.

Les enfants sont aussi partis au Parc Nature de Cheval à Altwiler avec découverte du Moyen-Âge et des châteaux forts avant d'apprécier un spectacle équestre.

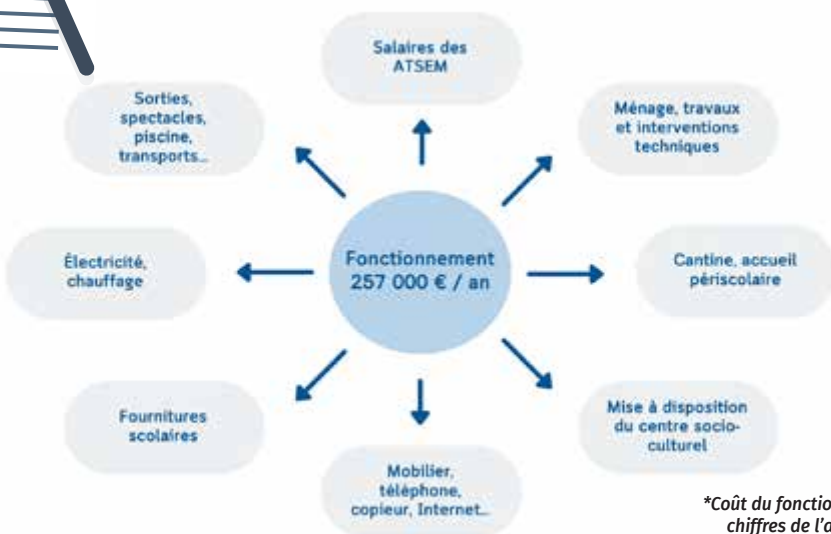


Aux vacances d'automne, ils ont eu l'occasion de visiter le musée interactif et le jardin des 5 sens du Park Sënnersraich au Luxembourg. Tout au long de la semaine, ils ont mis le goût à l'épreuve avec une master class et des défis de recettes culinaires à créer.

Une fois par mois, les enfants du périscolaire se rendent à la bibliothèque municipale. Ils peuvent emprunter les livres ou les périodiques qui les intéressent et les ramener la fois suivante. L'équipe de la bibliothèque les accueille, présente les expositions, lit des histoires ou propose des contes avec un kamishibai.



Ce que fait la commune pour l'école



**Coût du fonctionnement :
chiffres de l'année 2021*

JEUNESSE

INVESTISSEMENTS
 + de 1 385 000 €
 depuis 2014

 Réhabilitation du
 bâtiment périscolaire
 889 500 €

 Cour périscolaire,
 jeux, potager et mare
 pédagogiques
 110 500 €

 Portes et fenêtres
 avec brises soleil
 orientables électriques
 98 000 €

 Jeux connectés avec
 tablettes
 57 600 €

 Aire de jeux
 30 000 €

 Sécurité
 (portillon, caméra)
 11 300 €

 Équipements sportifs
 (buts et paniers)
 9 000 €

 Plantations cour
 maternelle
 5 000 €

 Mise en accessibilité
 de la maternelle
 28 000 €

 Façades et toitures
 de la maternelle
 43 950 €

 Peinture et dalles
 de plafond
 4 400 €

 Mobilier
 (tables, chaises,
 bancs...)
 4 100 €

 Éclairage
 (LED à détection)
 5 950 €

 Modernisation des
 sanitaires (en cours)
 25 000 €

 Fresque
 sous le préau
 2 495 €

 Buse de fumée
 de la chaufferie
 1 069 €

 Rideaux (école
 primaire)
 5 600 €

 Bancs intégrés
 (école primaire)
 9 360 €

 Mise en réseaux
 (photocopieur,
 téléphone)
 715 €

 Tableaux
 595 €

Jobs d'été

Ils étaient 36 jeunes de 16 ans et plus à travailler pour la commune cet été. Ce fut une première expérience professionnelle pour la plupart. Venus renforcer l'équipe des services techniques, ils ont notamment participé à l'entretien des espaces verts. Chaque semaine, un nouveau groupe était encadré par un élu. Ce job d'été était aussi bien un moyen pour eux de se rendre utile à la collectivité que de se faire un peu d'argent de poche. Tous se sont vu offrir une casquette et un t-shirt de la commune par la municipalité.



Visite de Saint Nicolas

Transporté dans la calèche de Pilote et accompagné d'un père Fouettard tout à fait aimable, le saint patron des écoliers est venu offrir quelques douceurs aux enfants et à leurs instituteurs. Les élèves de maternelle ont ensuite chanté en cœur pour le remercier avant de se faire prendre en photos à ses côtés. Les clichés ont été remis aux parents à l'occasion d'un goûter offert par la municipalité.



Classe de neige

24 élèves de CE1 CM2 sont partis à Praz-sur-Arly du 16 au 21 janvier. La municipalité a subventionné le séjour à hauteur de 55€ par enfant.



Transport en calèche

Pour les derniers jours de l'année scolaire, c'est Pilote qui emmenait les enfants à l'école. Un bon moyen de commencer la journée en douceur et d'arriver avec le sourire.



SENIORS



Repas des anciens

150 convives se sont retrouvés autour de la table et sur la piste de danse à l'occasion du traditionnel repas des anciens offert par la municipalité et animé par l'orchestre Gil Music.

Le maire et ses adjoint-e-s ont eu le plaisir de remettre quelques présents aux doyens de la salle, Bruna, 100 ans et demi, et Joao, 91 ans.

Un colis de Noël a été distribué à toutes les personnes invitées qui n'ont pas pu s'y rendre.

Atelier activité physique



Un atelier activité physique destiné aux personnes retraitées a été proposé en partenariat avec la CARSAT. Guidées par leur monitrice, elles ont travaillé le tonus musculaire, la souplesse, l'équilibre, le système cardio-vasculaire et la confiance, à travers des exercices dont l'objectif globale était la préservation de leur autonomie.



Mercredis seniors

Les seniors se retrouvent le mercredi après-midi pour passer un bon moment ensemble, discuter, jouer aux cartes, goûter, et parfois pour partager un bon repas. La reine Marie et le roi Joao ont été couronnés à l'occasion de l'épiphanie.

Seniors en vacances

Le programme Seniors en Vacances permet le départ en vacances de personnes âgées de 60 ans et plus en situation de fragilité sociale en leur proposant des séjours tout compris à un tarif préférentiel. Cette année, les vacanciers sont partis à Alleyras en Auvergne. Ce séjour fut l'occasion de découvrir la richesse du patrimoine

du sud de cette région : la haute ville du Puy-en-Velay et sa cathédrale classée au patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que la Verveine du Velay, le musée de la Bête du Gévaudan à Saugues, le lac du Bouchet... Une chasse à la bête du Gévaudan a dû être annulée car elle était, elle aussi, partie en vacances.



Formation : devenez premiers répondants et sauvez des vies !

En France, les arrêts cardiaques représentent 50 000 décès par an, soit 150 décès par jour. Après un arrêt cardiaque, chaque minute sans réanimation fait perdre 10% de chance de survie à la victime. L'Association Française des Premiers Répondants propose une application mobile (« AFPR – Premiers répondants ») en lien avec les services de secours de la Moselle, qui permet à des personnes formées (les premiers répondants) d'intervenir avant l'arrivée des services de secours (Pompiers, SAMU), et ainsi de sauver des vies.

Comment cela fonctionne ?

Lorsqu'une personne signale un arrêt cardiaque aux services de secours de la Moselle, l'application : géolocalise les Premiers Répondants à proximité et leur envoie une

alerte afin de leur demander s'ils sont disponibles ou non. Si le Premier Répondant valide sa disponibilité, l'application le guide jusqu'à la victime et, le cas échéant, jusqu'à un défibrillateur à proximité afin que la victime bénéficie d'un choc électrique dans les plus brefs délais.

Comment devenir premier répondant ?

Si vous êtes déjà formé :

Il suffit de télécharger notre application sur votre smartphone, puis de vous inscrire en indiquant vos coordonnées et de nous envoyer un justificatif de formation, via le formulaire d'inscription.

afpr

Fonctionnalités Grand Public

- Alerter les secours**
Lorsque j'alerte les secours (15/18) via l'application AFPR, ceux-ci sont informés précisément de ma localisation
- Se former**
Trouver une formation aux premiers secours près de chez soi est simple et rapide via la section « Formation » de l'application
- Réviser**
La partie « Les premiers gestes » permet de réviser les principaux gestes de secourisme à tout moment
- Géolocaliser**
Besoin de trouver rapidement une pharmacie ? Un hôpital ? Un défibrillateur ? Ils sont recensés sur la carte de la page d'accueil
- Répertoire**
Les principaux numéros d'écoute français sont référencés dans la section « Numéros Utiles »

Et si vous preniez 10 minutes pour sauver une vie ?

www.afprappli.com |
 contact@afprappli.com |
 [fb.com/afprappli](https://fr.facebook.com/afprappli) |
 [@afprappli](https://twitter.com/afprappli)

Si vous n'êtes pas encore formé :

La formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) est le minimum requis pour appréhender les gestes de premiers secours, aussi bien chez l'adulte que chez les enfants, et devenir premier répondant.

LA COMMUNE VOUS PROPOSE DE SUIVRE LA FORMATION PSC1 À VITRY :

- **Quand** : Samedi 4 mars 2023 de 8h30 à 17h
 - **Durée** : 7h
 - **Où** : Centre socioculturel
 - **Par qui** : L'Ordre de Malte
 - **Participation demandée** : 5 €
- POUR EN BÉNÉFICIER, INSCRIVEZ-VOUS EN MAIRIE AVANT LE 13 FÉVRIER 2023.



➤ Pour plus d'informations : 03 87 67 02 74 ou mairie.vitry.sur.orneanadoo.fr

Brioche de l'amitié

Élus et bénévoles se sont à nouveau mobilisés pour participer à l'opération Brioche de l'amitié de l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés de la Vallée de l'Orne (APEIVO). Les fonds récoltés permettront de financer l'amélioration de la vie quotidienne des personnes accueillies dans les structures de l'association. Au total, **231 brioches** ont été vendues à Vitry pour **1 131,60€**.



AGENDA



BOURSE AUX VÊTEMENTS & MATÉRIELS DE PUÉRICULTURE

🛒 Entrée libre

🍷 Buvette et petite restauration assurée par Les P'tits Vitryens

🕒 **Dimanche 5 février 2023 de 10h à 17h**



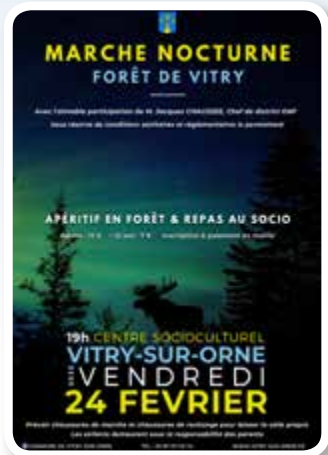
CINÉMA « Happy Feet »

🎬 Film d'animation.

Les manchots de l'Antarctique savent tous chanter, sauf un, le petit Mumble. Son talent à lui, c'est les claquettes, il est très doué là-dedans. Malheureusement, ce n'est pas du goût de tous dans le clan. Il finit par être exclu de son territoire. Voguant en quête de nouveaux amis, il se rend compte de la pollution des océans et de la fonte des glaces... Un film attachant et qui fait réfléchir sur le comportement des hommes vis-à-vis de notre planète.

🛒 Gratuit

🕒 **Mercredi 22 février 2023 à 17h30**



MARCHE NOCTURNE

📍 Balade nocturne, apéritif en forêt et repas au centre socioculturel.

🛒 Adulte : 15€ / -12ans : 7€

🕒 **Vendredi 17 février 2023 à 19h**

SPECTACLE

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

« Le poil incarné »

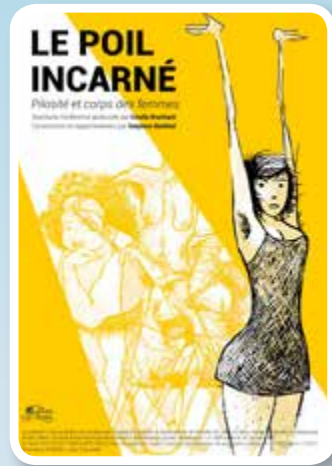
 Conférence gesticulée d'Estelle Brochard
Collectif L'Ouvre-Boîtes

Le sujet du poil est passé sous silence et il y a beaucoup de non-dits. La façon dont on le traite en dit long sur notre fonctionnement et notamment sur les inégalités de genre. Les idées préconçues qui lui mènent la vie dure vont être déconstruites dans ce spectacle. Notre rapport au poil est révélateur de questionnements sociétaux importants : le rapport à notre corps, le regard d'autrui, les pratiques et différences entre les sexes, l'influence de nos cultures sur nos habitudes...

Ce spectacle a obtenu le prix régional Grand Est 2019 égalité femmes-hommes.

 Entrée libre.

 **Mercredi 8 mars 2023 à 20h**

**MARCHÉ DU TERROIR & DE L'ARTISANAT**

 Entrée libre.

 Restauration sur place.

 **Dimanche 12 mars 2023 de 10h à 17h**

**THÉÂTRE « Dépêche-toi Bibiche, on va rater l'avion ! »**

 Comédie d'Alain Krief, mise en scène par Jérôme Pretot.

Cie Les Z'Effrontés.

Leur voyage au Maroc, Marc et Sophie l'attendent depuis si longtemps ! Soleil et farniente, ils en rêvent depuis des mois ! Bye, bye, la grisaille de Paris, à eux le soleil de Rabat ! Mais le jour J, le départ s'avère plus compliqué que prévu !

 Entrée libre.

 **Vendredi 15 mai 2023 à 20h15**



ÉTAT-CIVIL

✧ NAISSANCES

- ▣ **Manël SCHLIENGER PHILIPPI**
le 6 juin 2022 à Val de Briey
- ▣ **Matthieu RIGOLIO**
le 24 juin 2022 à Thionville
- ▣ **Mia DUTRANNOIT**
le 31 août 2022 à Thionville
- ▣ **Sandro LOPES**
le 17 septembre 2022 à Thionville
- ▣ **Rafael MAIOLO GUERRIERO**
le 12 décembre 2022 à Peltre

💬 MARIAGES

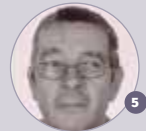
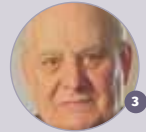
- ⊕ **Franck MALONI et Angélique TARONT**
le 17 septembre 2022
- ⊕ **Alexandre CRUCHET et Cindy SAVINO**
le 24 septembre 2022
- ⊕ **Mickaël RING et Gabrielle CISAMOLO**
le 8 octobre 2022
- ⊕ **Jonathan WEIGERDING et Jennifer LOBET**
le 22 octobre 2022
- ⊕ **Martial ROHR et Audrey SCHÖNBERGER**
le 12 novembre 2022

💬 PACS

- ⊕ **Alexandre HIRTZ et Fanny CONRAD**
le 28 juin 2022
- ⊕ **René CLO et Carmelina STAGNO**
le 7 octobre 2022
- ⊕ **Fabien TOUZÉ et Marine ROLDAN**
le 23 décembre 2022

👤 DÉCÈS

- 1 **Daniel BARTOLINI**
le 26 avril 2022
à Vitry-sur-Orne
- 2 **Henri FRANCKHAUSER**
le 5 juin 2022
à Retonfey
- 3 **Pietro FILIPOZZI**
le 28 août 2022
à Vitry-sur-Orne
- 4 **Micheline MAILLOT**
veuve VILLERMAUX
le 9 septembre 2022
à Neufchâteau
- 5 **Jean-François AUGUSTIN**
le 19 septembre 2022
à Vitry-sur-Orne
- 6 **Françoise LAJOUX**
épouse BERNHARD
le 13 novembre 2022
à Ars-Laquenexy



Expression de l'opposition

Conformément au règlement « intérieur » l'opposition est sollicitée pour apporter son éclairage sur les travaux du C.M.

Force est de constater qu'il nous est difficile d'apporter notre contribution dans la mesure où nous ne sommes conviés à aucune concertation ou décision. Les informations que nous avons sont celles rendues publiques ou colportées par le bouche-à-oreille. Nous voici pratiquement à mi-mandat... nous participons aux C.M. et ne pouvons qu'entériner des décisions prises en amont. Notre pouvoir consiste à être là... Nous pouvons déplorer cette attitude. Un maire est maire de toute la communauté y compris de l'opposition. Le rêve est permis.

Restons cependant, en ces temps troublés, optimistes en souhaitant nos meilleurs vœux 2023 à l'ensemble de la population.

Equipe de « Vitry c'est vous »
Swisa DAL CENGIO, Agathe JACQUIN, Paul AUER

Facebook : Commune de Vitry-Sur Orne

Panneau Pocket

Application à télécharger
pour être toujours au courant
sur votre smartphone

- Site internet :
www.vitry-sur-orne.fr
- Mail :
mairie.vitry.sur.orne@wanadoo.fr
- ❶ **Les horaires d'ouverture de la Mairie
au Public sont les suivants :**
 - Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
De 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00
- ❶ **Le Maire et ses adjoints vous reçoivent
sur rendez-vous.**

Urbanisme : Démarches en ligne

Le dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme (demande de permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) peut se faire de façon dématérialisée sur le site :

www.geopermis.fr.

En quelques clics, créez votre compte sur le portail GeoPermis et déposez votre

dossier avec l'ensemble des documents nécessaires à sa demande. Il vous suffit de vous connecter au portail GéoPermis avec une adresse e-mail valide et d'y créer un dossier avec l'ensemble des documents nécessaires à votre demande.

Retrouvez le guide d'utilisation sur notre site : **<https://vitry-sur-orne.fr/urbanisme/>.**

Pour les usagers qui le souhaitent, il est toujours possible de déposer sa demande au format papier en mairie, au service urbanisme, sur rendez-vous :

Contact : Mme Pascale COLLELA • Téléphone : 03 87 67 02 74 • Courriel : urba.vitry@gmail.com



MARCHE NOCTURNE FORÊT DE VITRY

Avec l'aimable participation de M. Jacques CHAUSSEE, Chef de district ONF

Sous réserve de conditions sanitaires et réglementaires le permettant

APÉRITIF EN FORÊT & REPAS AU SOCIO

Adulte : 15 € < 12 ans : 7 € Inscription & paiement en mairie

19h CENTRE SOCIOCULTUREL
VITRY-SUR-ORNE
2023 VENDREDI
24 FEVRIER

Prévoir chaussures de marche et chaussures de rechange pour laisser la salle propre

Les enfants demeurent sous la responsabilité des parents